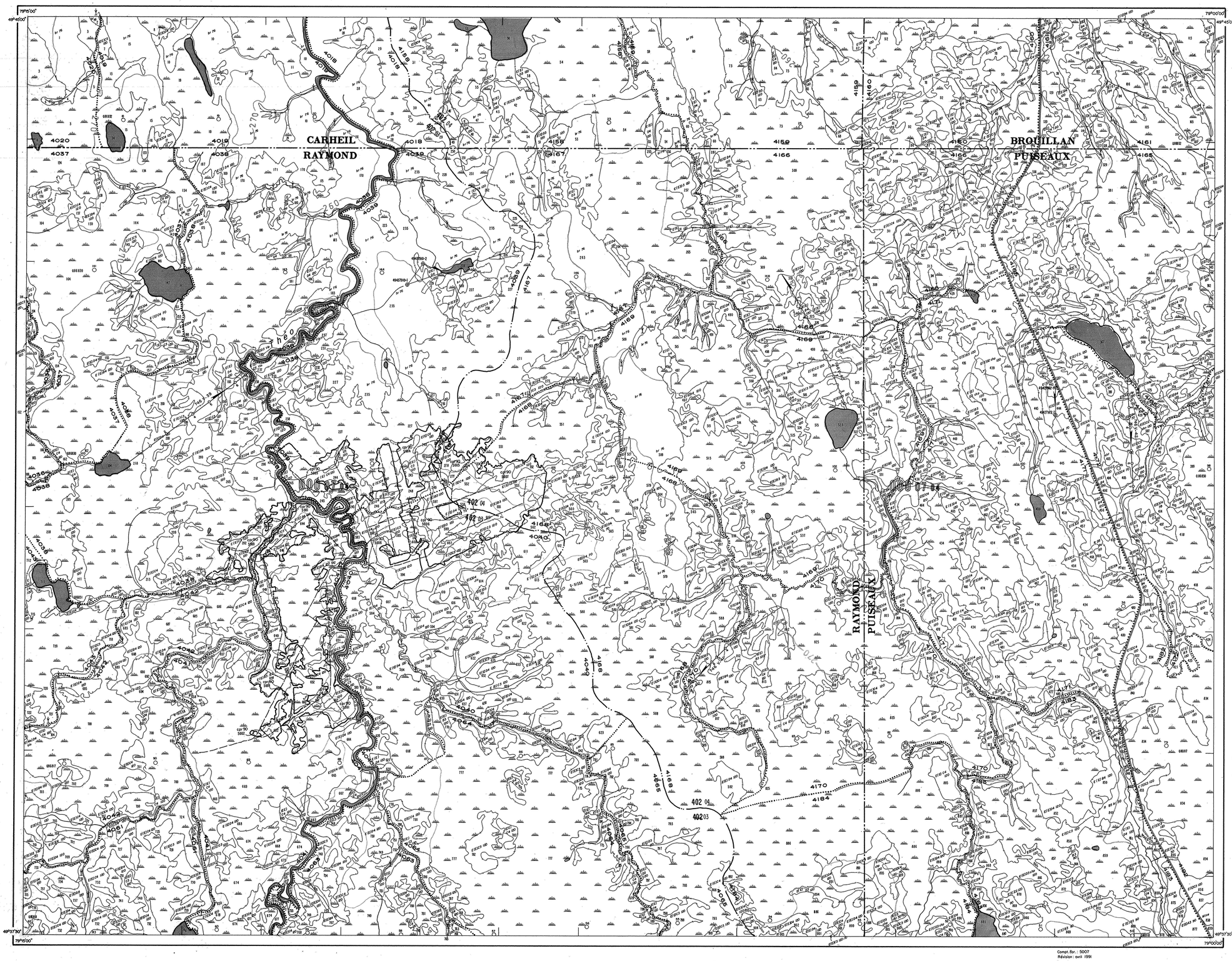

Compt. for. : 5007
Révision : avril 1991

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite d'abattage
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)
Préparation de terrain
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Épinette commerciale
Récolte dans les lisières boisées (sécheresse libres)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cédre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou thuya blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou thuya (le occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cédre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin rouge (plantation)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cédre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cédre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation du pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche de l'ouest)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillus d'essences intolérantes	F1 (R)	F1 (R) (F)
— — — — avec pin blanc	F1 (R)	F1 (R) (F)
— — — — avec pin rouge	F1 (R)	F1 (R) (F)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (F) (F)
— — — — avec sapin	F1 (R)	F1 (F) (F)
Bouleaux blancs blancs avec sapin	BB (F)	BB (F) (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (F)	BB (E) (F)
— — — — avec épinette noire	BB (F)	BB (E) (E)
— — — — avec pin gris	BB (F)	BB (P) (F)
— — — — avec pin blanc	BB (F)	BB (PB) (F)
— — — — avec pin rouge	BB (F)	BB (PR) (F)
— — — — avec résineux	BB (F)	BB (R) (F)
Bouleaux à feuilles jaunes avec résineux	BJ (F)	BJ (R) (F)
Feuillus d'essences tolérantes	Pu (F)	Pu (R) (F)
— — — avec pin rouge	Pu (F)	Pu (PR) (F)
Peupliers avec sapin	Pe (F)	Pe (F) (F)
— — avec pin gris	Pe (F)	Pe (P) (F)
— — avec pin blanc	Pe (F)	Pe (PB) (F)
— — avec pin rouge	Pe (F)	Pe (PR) (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (F)	Pe (E) (F)
— — avec résineux	Pe (F)	Pe (R) (F)
Érables avec sapin	Er (F)	Er (F) (F)
Érables rouges avec résineux	Er (F)	Er (R) (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	Fu
— sur station humide	F
— (plantation)	Fp
Bouleaux	BB (F)
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB (F)
— à bouleaux jaunes	BJ (F)
Peupliers	Pe
Peuplier faux-tremble	Pe
Érables	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (BB)
— à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— à peupliers	Er (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (Fu)
Plantation d'érable à sucre	Er (s)
— — de bouleau jaune	Pe (BJ)
— — de peuplier	Pe (Pe)
— — de peuplier hybride	Pe (Ph)
— — de frêne d'amérique	Fr (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	W
Dénudé et semi-dénudé humide	T
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	A
Ligne de transport d'énergie (emprise)	L.T.E.
Infrastructure	I
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	I

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle par trouée	ct
Coupe partielle plus épidémie légère	cs
Chablis partiel	cv
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche traversées ⊖ 10-50 % ⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	cv
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans		30-30 (ans) 30-70 (ans)
30 "	31-50 "	30-30 "	30-50 "
50 "	41-60 "	100-30 "	30-80 "
70 "	61-80 "	100-50 "	50-80 "
90 "	81-100 "	100-80 "	80-120 "
120 "	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges comprises de 30 à 70 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Sévère	91 et plus	s
Surface inclinée	surface de pente > 30 %	i

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-E1 C1 cp 50 % C — classe de densité; cp — perturbation; 50 % — classe de couvert; C — sous-group. d'essences; S-E1 — groupement d'essences; C1 — classe d'âge; S — origine; E — classe de hauteur; 1 — classe de densité; C — type de couvert

R C5 cf 60 R1 — classe de pente; R — groupe de l'origine; C5 — classe d'âge; cf — perturbation; 60 — classe de couvert; R — type de couvert; R1 — classe de densité

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 07 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 4020 4*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement: 3 1
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4169*
Région écologique: 12a
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-13	32-E-14	32-E-15
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
32-E-12	32-E-11	32-E-10
N.E. N.O. S.E. S.O.	N.E. N.O. S.E. S.O.	N.E. N.O. S.E. S.O.
32-E-5	32-E-6	32-E-7
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.

32 E/11 N.E.

2